



Semaine du 05 au 12 novembre 2017

Paroisse Notre-Dame de l'Assomption de BOUGIVAL

1, Rue de la croix aux vents 78380 BOUGIVAL

e-mail : eglisebougival@free.fr tél : 01.39.69.01.50 ou 06.70.35.10.56

site et informations de la paroisse www.paroissebougival.fr

La Toussaint suite !

« Il faut savoir fleurir où Dieu nous a semés », disait Saint François de Sales.

Après avoir fêté les saints de « toute l'Eglise répandue à travers le monde », la liturgie va nous inciter à faire un « focus » sur notre diocèse...

En effet, nous serons invités à fêter mercredi tous les saints de notre diocèse, canonisés, béatifiés ou non.

Comme nous le demanderons, qu'ainsi, *en proclamant les merveilles de notre Père, source de toute sainteté, et en fêtant les saints de notre Église, Dieu accorde à chacun de nous - par leur intercession - de répondre fidèlement à sa vocation.* (Cf. Oraison de la messe du 08 novembre)



Au fait, sauriez-vous citer les 12 saints nommés au propre de notre diocèse (et pour les champions donner quelques éléments biographiques de chacun d'eux voir la date de leur fête !?!)... Ce peut être un jeu en famille que d'y répondre...

Éléments de réponse : St Louis, St Germain, Sainte Honorine, St Erembert, St Gaucher, St Adjutor, St Yves de Chartres, St Thibault de Marly, St Julien de Brioude, Bienheureux Jean-Henri Gruyer (et ses compagnons martyrs), St Denis, St Nicaise...

En tout cas, on ne peut pas dire qu'ils soient trop nombreux à avoir les « honneurs des autels » pour reprendre l'expression consacrée

Sans rechercher pour autant cet honneur avant tout, mettons toutefois toute notre ardeur à répondre à cet appel de Dieu à devenir tous saints dans cette terre (notre diocèse) où Dieu nous a semés pour donner de fait des fruits de sainteté... C'est faisable puisque d'autres (12 !) ont pu le faire avec la grâce de Dieu !

P.BONNET+, curé.

INFOS DIVERSES

- **Mardi 07/11 : reprise de l'Adoration continue du St Sacrement**
- **Mardi 07/11 à 15h00 seront célébrées les obsèques de Claudette DETRE**
- **Mercredi 08/11 : Réunion du Conseil Pastoral. (20h30 à la maison paroissiale)**
- **Vendredi 10 novembre : Réunion/dîner « bilan » du Clocher en fête. Pour tous les bénévoles à 19h45 à la maison paroissiale. Si vous comptez venir et n'êtes pas encore inscrit, merci de vite envoyer un mail à clocherenfetebougival@gmail.com**
- **Samedi 11 novembre à 11h00 : Messe de la St Martin**

Confessions :

→ Une ½ h avant chaque messe de semaine du lundi au samedi inclus, hormis le mercredi (19h-19h30).

Secrétariat : 9h00-11h30. Du Mardi au Vendredi

Pour info, on peut **télécharger feuilles de semaine et homélies** sur le site de la paroisse.

Lundi 06/11	09h00	De la Férie	Messe pro populo
Mardi 07/11	09h00	De la Férie	Messe en l'honneur de St Michel
Mercredi 08/11	18h30	Tous les saints du diocèse	Messe pour une intention particulière
Jeudi 09/11	07h00	Dédicace St Jean de Latran	Messe pour une intention particulière
	18h30	''	Messe pour une intention particulière
Vendredi 10/11	09h00	St Léon le Grand	Messe pour une intention particulière
Samedi 11/11	11h00	St Martin	Messe pour une intention particulière
Dimanche 12/11	09h30	32^{ème} dimanche du temps ordinaire	Messe pour Yvette CHEVIN
	11h00	''	Messe pour Martine MULLER

COMMUNIQUE DE LA JARRE DE SAREPTA

... nous tenons vivement à vous remercier pour ce don important pour nous (3.450€) et pour les familles que la Jarre de Sarepta soutient. (...) Que la Jarre ne tarisse jamais !
Bien Fraternellement. Cyrille de Taillac pour L'Equipe de La Jarre de Sarepta

COMMUNIQUE DE LA CONFERENCE SAINT VINCENT DE PAUL

Chers amis paroissiens,

Nous vous présentons la Conférence St Vincent de Paul de Bougival, association à caractère caritatif, qui agit auprès des familles de Bougival et de La Celle St Cloud. Grâce à votre générosité fraternelle, 29 bénévoles de notre Conférence peuvent accompagner dans la durée des familles en difficulté. Nous travaillons sur plusieurs axes :

- Au cœur de notre action, la visite à domicile de personnes isolées, visites de courtoisie, promenade, prière, soutien alimentaire, moral, spirituel et parfois financier .

- Nous avons une importante action alimentaire. Nous sommes partenaires de magasins qui nous cèdent leurs produits frais invendus. Nos bénévoles travaillent 6 jours par semaine pour assurer la collecte et la redistribution le jour même.

- Nous assurons aussi intégralement les frais de cantine d'une petite école d'une dizaine d'enfants fortement handicapés.

- Nous sommes aussi partenaire privilégié du C.M.P.P du secteur (centre médical psycho pédagogique) : apprécié pour le côté rassurant de notre accompagnement des enfants, de leur école au CMPP.

- Notre action concerne aussi le logement : nous gérons des appartements relais qui logent des familles avant de les conduire vers l'obtention d'un logement social. Dans ce cadre, nous avons pu participer, parmi les premiers, à l'accueil de familles chrétiennes d'Orient chassées de leur pays.

Conformément à notre règle, nous utilisons 15% de nos dons pour des projets soutenus par des congrégations religieuses au Burkina, à Madagascar ou au Vietnam.

Nous remercions tous nos amis donateurs qui nous permettront de poursuivre toutes ces actions fraternelles qui demandent des moyens financiers et serions heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles! (Contact : Emmanuel Lobgeois. Tel 06 37 13 69 33)

A propos de la Basilique Saint Jean de Latran....

Cathédrale et siège de l'évêché de Rome, c'est la plus ancienne des basiliques papales et la première dans l'ordre protocolaire. Elle porte le titre de « **mère et tête de toutes les églises de la ville et du monde** ».

Elle fut construite sous le règne de l'empereur Constantin Ier et consacrée en 324 par le pape Sylvestre I. Sa nef de 130 mètres en fait la plus grande église après Saint-Pierre.

Le palais du Latran voisin fut la résidence des papes jusqu'en 1309, Clément V transférant alors sa résidence à Avignon.

L'édifice actuel est en fait une reconstruction du XVIIe siècle, due pour la nef et l'aménagement intérieur à l'architecte Francesco Borromini à l'occasion du Jubilé de 1650, et pour la façade extérieure, construite en 1734, à l'architecte Alessandro Galilei.



★ L'empereur Charlemagne y fut baptisé à Pâques en l'an 774.

★ Elle fut, ainsi que le palais du Latran attenant, le **siège de cinq conciles** :

- 9^{ème} Concile œcuménique dit « Latran I » (1123)

- *Étant donné le faible nombre de mesures prises (25 canons au total. On note entre autre celui ci : Les curés seront établis par les évêques, auxquels ils rendront compte de leur conduite... c'est toujours valable !!!), on pourrait considérer ce concile comme peu important.*

- *Mais sa portée est ailleurs : une instance fondamentale pour la vie de l'Église a été remise en place après trois siècles d'interruption. Calixte II prend seul la décision de réunir le concile, alors que la tradition byzantine laissait sa réunion à l'initiative de l'empereur. Ce concile témoigne de la place particulière du Souverain Pontife dans la vie de l'Église.*

- 10^{ème} Concile œcuménique dit « Latran II » (1139)

- *Le concile convoqué au Latran a d'abord pour but de réparer les déchirures créées par l'élection schismatique d'Annaclét II. Le Pape étant Innocent II*

- *Parmi les 30 canons adoptés, bon nombre concerne les clercs... Le concile rappela que les évêques et les prêtres doivent conserver une mise modeste et proscrire l'ostentation (canon 4). Il interdit aux clercs réguliers de se livrer à des études profanes, comme le droit ou la médecine, en vue d'un bien matériel. Le mariage des prêtres et des religieux, considéré comme illicite depuis le concile de Chalcédoine en 451, est également déclaré invalide (canons 6, 7 et 11). On note par ailleurs que les tournois sont interdits sous peine de privation de sépulture chrétienne (canon 14). L'usure est condamnée.*

- 11^{ème} Concile œcuménique dit « Latran III » (1179)

- *Il donne lieu à 27 décrets, portant sur des sujets très variés.*

- *On peut retenir qu'il concerne le nombre de voix pour élire un pape, l'âge minimal pour être évêque (30ans) ou prêtre (25 ans), l'interdiction d'exiger paiement pour l'administration d'un sacrement – particulièrement le mariage - ou*

encore pour un enterrement (C'est toujours le cas ! c'est une offrande qui est faite et non un acte tarifé !!!), l'interdiction de fournir des armes aux Sarrasins sous peine d'excommunication... :)

- 12^{ème} Concile œcuménique dit « Latran IV » (1215)

- Le IV^e concile du Latran revêt une importance considérable dans l'histoire de l'Église. Après le concile de Trente, il est celui qui a inséré le plus grand nombre d'articles dans le droit canonique.
- Il aborde le problème des cathares et évoque la croisade pour délivrer les lieux saints et les chrétiens qui y sont persécutés.
- Il contient un développement important du Credo, en particulier pour répondre à des hérésies sur le mystère de la Trinité. On y voit apparaître le terme de Transsubstantiation pour parler de l'Eucharistie. La théologie sur le mariage est précisée. On régleme la question des reliques



- 18^{ème} Concile œcuménique dit « Latran IV » (1512)

- Au terme de douze sessions, le concile condamne le concile schismatique de Pise suscité par Louis XII de France, soumet la parution des livres imprimés à l'autorité de l'Église et réforme la Curie romaine et le clergé.

- ★ Elle accueille les sépultures de trois papes : Martin V, Clément XII et Léon XIII.
- ★ Elle garde précieusement les reliques des Chefs (les têtes) de saint Pierre et saint Paul de Tarse transférées le 2 mars 1370 par le pape Urbain V dans le ciborium de la basilique.
- ★ Liens avec la France : le président de la République française, comme successeur des rois de France, en est chanoine d'honneur du chapitre de la cathédrale... Le 13 décembre, une messe pour la France y est célébrée avec tout le corps diplomatique...

=====

D'UN ANGELUS DE BENOIT XVI POUR LA FETE DE LA DEDICACE DE ST JEAN DE LATRAN

Chers frères et sœurs !

La Liturgie nous fait célébrer aujourd'hui la Dédicace de la Basilique du Latran, appelée « mère et tête de toutes les églises de la Ville et du Monde ». En effet, cette Basilique fut la première à être construite après l'édit de l'empereur Constantin qui, en 313, accorda aux chrétiens la liberté de pratiquer leur religion. L'empereur lui-même offrit au Pape Melchiade l'ancienne possession de la famille du Latran et il y fit édifier la Basilique, le Baptistère et le *Patriarchum* c'est-à-dire la résidence de l'Évêque de Rome, où les Papes habitèrent jusqu'à la période d'Avignon. La dédicace de la Basilique fut célébrée par le pape Sylvestre vers 324 et le temple fut consacré au Très saint Sauveur ; c'est seulement après le VI^e siècle, que furent ajoutés les titres des Saints Jean Baptiste et Jean l'Évangéliste, d'où la dénomination commune. Cette fête concerna d'abord seulement la ville de Rome ; ensuite, à partir de l'année 1565, elle s'étendit à toutes les Églises de rite romain. De cette façon, honorant l'édifice sacré, **on entend exprimer l'Amour et la vénération pour l'Église romaine qui, comme l'affirme saint Ignace d'Antioche, « préside à la charité » de toute la communion catholique** (Romains, 1, 1).



La Parole de Dieu en cette Solennité, rappelle **une vérité essentielle : le temple de briques est le symbole de l'Église vivante**, la communauté chrétienne, que déjà les Apôtres Pierre et Paul, dans leurs lettres, entendaient comme « édifice spirituel », construit par Dieu avec les « pierres vivantes » que sont les chrétiens, sur l'unique fondation qu'est Jésus Christ, comparé à son tour à la « pierre angulaire » (cfr 1 Cor 3,9-11.16-17 ; 1 Pt 2,4-8 ; Ef 2,20-22). « Frères, vous êtes l'édifice de Dieu », écrit Saint Paul et ajoute : « saint est le temple de Dieu, que vous êtes » (1 Cor 3,9c.17). La beauté et l'harmonie des églises, destinées à rendre louange à Dieu, nous invite nous aussi qui sommes des êtres humains limités et des pécheurs, à nous convertir pour former un « cosmos », une construction bien ordonnée, en communion étroite avec Jésus, qui est le véritable Saint des Saints. Cela se produit de manière culminante dans la liturgie eucharistique, dans laquelle l'« *ecclesia* », c'est-à-dire la communauté des baptisés, se retrouve unie pour écouter la Parole de Dieu et pour se nourrir du Corps et du Sang du Christ. C'est autour de ce double banquet que l'Église de pierres vivantes s'édifie dans la vérité et dans la charité et est intérieurement modelée par l'Esprit Saint en se transformant en ce qu'elle reçoit, se conformant toujours plus à son Seigneur Jésus Christ. Elle même, si elle vit dans l'unité sincère et fraternelle, devient ainsi sacrifice spirituel apprécié de Dieu.

Chers amis,

la fête d'aujourd'hui célèbre un mystère toujours actuel : c'est-à-dire que Dieu veut édifier dans le monde un temple spirituel, une communauté qui l'adore en esprit et en vérité (cfr Jn 4,23-24). Mais cette célébration nous rappelle aussi l'importance des édifices matériels, dans lesquels les communautés se rassemblent pour célébrer les louanges à Dieu. Chaque communauté a par conséquent le devoir de garder avec soin ses édifices sacrés, qui constituent un patrimoine religieux et historique précieux. Invoquons donc l'intercession de Marie Très sainte, afin qu'elle nous aide à devenir, comme Elle, « maison de Dieu », temple vivant de son amour.

Paroles du pape François lors d'un angélus du 02 novembre (2014).

Chers frères et sœurs, bonjour !

Hier, nous avons célébré la solennité de **la Toussaint**, et aujourd'hui, la liturgie nous invite à commémorer **les fidèles défunts**. Ces deux fêtes sont intimement liées entre elles, de même que **la joie et les larmes trouvent en Jésus Christ une synthèse qui est le fondement de notre foi et de notre espérance**. D'une part, en effet, l'Église en pèlerinage dans l'histoire se réjouit de l'intercession des saints et des bienheureux qui la soutiennent dans sa mission d'annoncer l'Évangile ; d'autre part, comme Jésus, elle partage les larmes de qui souffre de la séparation des êtres qui leur sont chers, et, comme Lui, et grâce à Lui, elle fait retentir son action de grâce au Père qui nous a libérés de la domination du péché et de la mort.

Hier et aujourd'hui, de nombreuses personnes font une visite au cimetière, qui, comme le mot le dit, est le « lieu du repos », dans l'attente du réveil final. **C'est beau de penser que Jésus lui-même nous réveillera**. Jésus lui-même a révélé que la mort du corps est comme un sommeil dont il nous réveille. Avec cette foi, nous nous arrêtons — même spirituellement — auprès des tombes de nos proches, ceux qui nous ont aimés et nous ont fait du bien. Mais aujourd'hui, nous sommes appelés à faire mémoire de tous, même de ceux dont personne ne se souvient. Nous rappelons les victimes des guerres et des violences ; tous les « petits » du monde écrasés par la faim et par la misère ; nous rappelons les anonymes qui reposent dans la fosse commune. Nous rappelons nos frères et sœurs tués parce que chrétiens ; et ceux qui ont sacrifié leur vie au service des autres. Confions au Seigneur en particulier ceux qui nous ont quittés au cours de l'année écoulée.

La tradition de l'Église a toujours exhorté à prier pour les défunts, en particulier en offrant pour eux la célébration eucharistique : elle est la meilleure aide spirituelle que nous puissions donner à leurs âmes, en particulier les plus abandonnées. Le fondement de la prière d'intention se trouve dans la communion au Corps mystique. Comme le répète le Concile Vatican II : « *L'Église en pèlerinage sur la terre, bien consciente de cette communion de tout le Corps mystique de Jésus Christ, a cultivé le souvenir des défunts avec une grande piété, dès les premiers temps de la religion chrétienne* » (Lumen gentium, n. 50).

Le souvenir des défunts, le soin des tombes et la prière d'intention sont la preuve d'une espérance confiante, enracinée dans la certitude que la mort n'a pas le dernier mot sur le destin de l'homme, car l'homme est destiné à une vie sans limites, qui a ses racines et son accomplissement en Dieu. À Dieu, nous adressons cette prière : « *Dieu d'infinie miséricorde, nous confions à ton immense bonté tous ceux qui ont quitté ce monde pour l'éternité, où tu attends toute l'humanité, rachetée par le sang précieux du Christ, ton Fils, mort en rançon pour nos péchés. Ne regarde pas, Seigneur, les nombreuses pauvretés, misères et faiblesses humaines, lorsque nous nous présenterons devant ton tribunal pour être jugés pour le bonheur ou pour la condamnation. Tourne vers nous ton regard de pitié, qui découle de la tendresse de ton cœur, et aide-nous à marcher sur le chemin de la purification complète. Qu'aucun de tes enfants ne soit perdu dans le feu éternel de l'enfer, où il ne peut plus y avoir de repentir. Nous te confions, Seigneur, les âmes de ceux qui nous sont chers, des personnes qui sont mortes sans le réconfort des sacrements, ou qui n'ont pas eu la possibilité de se repentir, même au terme de leur vie. Que*



personne n'ait peur de te rencontrer, après le pèlerinage terrestre, dans l'espérance d'être accueilli dans les bras de ton infinie miséricorde. Que notre sœur la mort corporelle nous trouve vigilants dans la prière et chargés de tout le bien accompli au cours de notre brève ou longue existence. Seigneur, que rien ne nous éloigne de toi sur cette terre, mais que tout et tous nous soutiennent dans le désir ardent de reposer sereinement et éternellement en toi. Amen » (père Antonio Rungi, passionniste, *Prière pour les défunts*).

Avec cette foi dans le destin suprême de l'homme, nous nous adressons à présent à **la Vierge Marie**, qui a souffert sous la Croix le drame de la mort du Christ et qui a ensuite pris part à la joie de sa résurrection. Qu'elle nous aide, elle qui est la **Porte du Ciel**, à comprendre toujours plus la valeur de la prière d'intention pour les défunts. Ils sont proches de nous !

Qu'elle nous soutienne dans notre pèlerinage quotidien sur la terre et qu'elle nous aide à ne jamais perdre de vue l'objectif ultime de la vie qui est le Paradis. Et avec cette espérance qui ne déçoit jamais, allons de l'avant !

